



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Projet de nouvelle centrale électrique à Cornaux

Première séance de la commission de réflexion

Le Département de la gestion du territoire communique :

Dans le cadre du projet du Groupe E relatif à la construction d'une nouvelle centrale de production d'électricité à base de gaz naturel à Cornaux, le Conseil d'Etat a décidé de mettre en place une commission de réflexion. Forte d'une vingtaine de membres, celle-ci s'est réunie pour la première fois mardi 11 décembre 2007, en présence du conseiller d'Etat Fernand Cuhe. Ses travaux devraient durer environ une année et conduiront à l'élaboration d'un rapport final qui sera remis au Conseil d'Etat.

La mission de cette commission de réflexion ? Placer ce projet de construction d'une nouvelle centrale de production d'électricité à base de gaz naturel à Cornaux dans un contexte global cantonal et régional, tenant compte non seulement de l'énergie, mais aussi de l'environnement, l'économie, la fiscalité et des procédures légales.

Composée d'une vingtaine de membres (cf liste ci-dessous), la commission regroupe des représentants du Conseil d'Etat, du Grand Conseil, des communes limitrophes neuchâteloises et bernoises, des partis politiques, de la commission cantonale de l'énergie, de la promotion économique, de l'industrie, du milieu des consommateurs, des associations de protection de la nature et de l'environnement et des administrations. Elle est présidée par M. Jacques Rognon, Dr ès sciences techniques et actuellement président du Centre de recherche en géothermie.

A l'occasion de sa première séance, la commission a adopté la liste des thèmes à traiter dans le rapport final qui sera remis au Conseil d'Etat et tenté d'établir un calendrier, fortement dépendant de la date du dépôt de la demande du permis de construire et de l'avancement de l'étude d'impact. Pour augmenter son efficacité, elle a désigné un bureau, formé du président et des membres de l'administration cantonale, qui élaborera les projets des différents chapitres qui constitueront le rapport final et qui seront adoptés lors des séances de la commission plénière. Pour élargir sa base de connaissances, la commission procédera également à des auditions d'organismes concernés par ce projet.

Les résultats des travaux de la commission serviront au Conseil d'Etat pour sa future prise de position, ainsi qu'aux autres instances officielles concernées et au public en général. La commission pourra communiquer en toute liberté et transparence l'état de ses réflexions.

Pour de plus amples renseignements :

Jacques Rognon, président de la commission, tél. 032 842 47 26 ou 079 713 28 17.
Neuchâtel, le 12 décembre 2007

**LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE REFLEXION CONCERNANT LE
PROJET DE CENTRALE A GAZ DE CORNAUX**

appel	nom	prénom	représentation	société
Monsieur	Aellen	* Bernard	Administration cantonale NE	Service de la promotion économique
Monsieur	Amez-Droz	Laurent	Groupe Libéral-PPN du GC	
Monsieur	Bonhôte	Pierre	GROUPE SOCIALIS TE DU GC	
Monsieur	Boschung	* Serge	Canton de Fribourg	Service des transports et de l'énergie
Monsieur	Cuche	Fernand	Conseil d'Etat	DGT
Monsieur	Cuche	Frédéric	Ecoforum	
Madame	Douard	Marie-France	Groupe PopVertsSol du GC	
Madame	Droz	* Corinne	Collaboratrice scientifique mandatée	
Monsieur	Egger	Ulrich	Commune de Cornaux	Administration communale
Monsieur	Martenet	Jean	Fédération romande des consommateurs	
Monsieur	Godet	François	Communes limitrophes de l'Entre- deux-lacs francophones	Administration communale
Monsieur	Juvet	* Jean-Luc	Administration cantonale NE	Service de l'énergie
Monsieur	Kausche	Wilfried	Industrie	Raffinerie de Cressier
Monsieur	Liechti	* Jean-Michel	Administration cantonale NE	Service de la protection de l'environnement
Monsieur	Meyer	René	C5-Comité des Citoyens Contre la Centrale de Cornaux	
Monsieur	Neméti	Florian	Industrie	Chambre du commerce et de l'industrie
Monsieur	Renaud	Pierre	Commission cantonale de l'énergie	Planair SA
Monsieur	Rognon	* Jacques	Président de la commission	
Madame	Rosselet	Sarah	Groupe UDC du GC	
Monsieur	Schreyer	Andres	Commune de Gals	Administration communale
Monsieur	Veuve	* Jean-Pierre	Administrative cantonale NE	Service juridique
Monsieur	Wälti	Jean-Bernard	Groupe Radical du GC	